

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23

Présents : M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMAN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

Absents excusés : M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Modification du tableau des effectifs - Recrutement 2 ASVP

Il est rappelé que le stationnement réglementé a été mis en place depuis le mois de janvier 2006. La phase de démarrage s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Ainsi qu'il avait été annoncé, il est proposé au Conseil Municipal de recruter deux agents chargés des missions d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Ces agents seront recrutés sur la base du grade d'agent des services techniques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les délibérations de vacances de postes effectuées auprès du Centre de Gestion du Rhône,
- VU l'avis favorable du CTP,
- **AUTORISE la création de 2 postes d'agents des services techniques afin d'assurer des fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et ce à compter du 1^{er} avril 2006,**
- **DIT que la dépense correspondante est prévue à l'article 64111 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à cette décision,**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 mars 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 10/04/2006
Publication ou affichage du 10/04/2006
Paul LAFFLY,
Maire.